

Compte rendu du conseil de l'école Normandie Niemen du mardi 10 novembre.

Etaient présents :

L'équipe enseignante :

Madame Vergé, *directrice de l'école.*

Mesdames Carisey, Druel, Duffour, Labrousse, Lagoutte, Lebihan, Lorcerie, Ouvrard, Perritaz, Verne, *professeurs des écoles.*

Education nationale : Madame Labarre, *députée départementale de l'éducation nationale*

Mairie : Madame Paulin, *conseillère municipale dédiée à la petite enfance.*

Représentants de parents d'élèves :

Mesdames Chasseloup, Fuschini, Leveleu, Querre, Schindler (*F.C.P.E.*)

Fabien Mondary, Hasna Benveniste, Julie Rocq, Vanessa Hobin, Sébastien Pinganneau, Gaëlle Friand, Caroline Tremellat (*Espaceparents.fr*).

Etait absent :

Un représentant du rased

1°/ Rôle du conseil d'école :

La directrice de l'école a fait un rappel sur le rôle du conseil d'école ; à savoir :

Il sert uniquement à informer, et donner un avis sur le fonctionnement de l'école mais n'a pas de rôle décisionnel.

Aucun cas personnel ne sera abordé lors d'un conseil d'école, aucun nom d'enfant ne sera cité (devoir de réserve).

2°/ Bilan de la rentrée :

Informations diverses :

La directrice ne dispose plus de secrétaire (attente d'une nouvelle personne sur ce poste).

Les effectifs sont encore en baisse cette année, avec 316 élèves sur l'école. Les estimations prévoient seulement 299 élèves pour la rentrée prochaine (ceci malgré l'arrivée de nouveaux résidents sur Chevry avec la livraison de la résidence de L'Orangerie). L'école pressent donc une baisse de son effectif, espérons que celle-ci n'engendrera pas une fermeture de classe.

L'école doit exceptionnellement refaire tous les cahiers d'évaluation cette année. Elle demande un budget spécial en mairie pour ces photocopies.

Etude / garderie :

La garderie accueille en moyenne 12 élèves entre 7h30 et 8h20, 5 élèves entre 18h00 et 19h00.

L'étude, de 16h30 à 18h00 accueille 15 à 20 élèves.

Question posée par Espaceparents.fr : Pourquoi n'y a-t-il pas de garderie « simple » de 16h30 à 18h00 pour les parents qui souhaitent récupérer leurs enfants dans ce créneau horaire et leur faire faire eux même les devoirs ?

Réponse de l'école et de la mairie : c'est trop compliqué à mettre en place dans une petite école (certaines maîtresses nous ont pourtant confirmé l'existence de ce système dans d'autres petites écoles comme à Tourman...)

Récréations :

Elles durent 20 minutes, à raison d'une le matin et une l'après-midi.

Pour que les enfants aient plus d'espace pour jouer, l'effectif est réparti en deux groupes pour des récréations décalées (groupe 1 : CP, CE1 et 2 classes de CE2 ; groupe 2 : CM1, CM2 et une classe de CE2) Cette répartition permet d'avoir un nombre équilibré d'enfants pendant chaque récréation.

3 maîtresses surveillent chaque récréation (1 de ces maîtresses s'occupe de l'infirmerie pendant les 10 premières minutes de la récréation, 2 sont dehors)

Pour les accueils du matin et du midi, les trois maîtresses sont présentes dans la cour.

Question d'Esapaceparents.fr : Y a t-il une surveillance dans les WC ?

Réponse de l'école : Les enfants n'ont rien à faire dans les locaux pendant les pauses, ils ne traînent pas dans les toilettes.

Question d'Esapaceparents.fr : Pourrait-il y avoir des jeux (type ballons en mousse, cordes à sauter...) fournis par l'école avec les gains des kermesses ou coopérative, pour canaliser les jeunes et pallier à la violence dans la cour ?

Réponse de l'école : La directrice : « Les enfants ont besoin de jouer et de se défouler pendant les récréations ». Une maîtresse nous a dit avoir tenté l'expérience il y a quelques années, et les jeux fournis par l'école ont « disparu » en moins d'une semaine !!!

La réponse à notre demande est donc négative.

Piscine :

Tous les enfants iront à la piscine cette année, exceptés les CM1. Les piscines étant surchargées par les écoles, et les élèves ayant un test en CE1 et un avant l'entrée au collège, il a été décidé d'annuler la piscine en maternelle et en CM1 pour privilégier l'apprentissage en CP, CE1, CE2 et l'année du test : le CM2.

Le but n'est pas de faire de nos enfants de grands nageurs mais de leur apprendre à rejoindre le bord s'ils tombent à l'eau... d'être capable d'appréhender l'eau sereinement.

La bibliothèque (La B.C.D.) :

La bibliothèque a été dotée d'un ordinateur et deux logiciels de gestion de bibliothèque. Ce système moderne n'est pas encore opérationnel car les nombreux livres doivent d'abord être entrés « manuellement » dans ces logiciels. Les maîtresses y travaillent dès qu'elles le peuvent.

500 livres sont encore à couvrir, aussi l'école aurait besoin de volontaires pour couvrir et étiqueter ces livres (toutes les bonnes volontés sont les bienvenues : parents d'élèves, grands parents...).

Esapaceparents.fr a proposé de se mettre en relation avec les maîtresses concernées pour trouver des parents volontaires. Nous allons mettre sur le site esapaceparents.fr un encart sur ce sujet.

Demande Esapaceparents.fr : Beaucoup de parents récupérant leurs enfants au portail, nous avons demandé la mise en place d'un panneau d'affichage (menus cantine, infos diverses...) Cette demande nous a été refusée car les informations sont déjà disponibles sur les baies vitrées du hall de l'école. Celles-ci seront néanmoins réorganisées.

3°/ Règlement intérieur :

Le règlement intérieur nous a été fourni lors du conseil. Nous n'avons pas pu le consulter tranquillement et avons décidé de le demander en amont du conseil l'an prochain.

Les retards récurrents de certains élèves perturbent le bon déroulement des cours et mobilisent une personne qui doit aller leur ouvrir la porte de l'école. Pour mettre fin à ce problème, espaceparents.fr a proposé la création d'une page dédiée aux retards dans le cahier de devoirs. Chaque retard y sera noté et daté et devra être signé par les parents.

La directrice va modifier le règlement intérieur pour spécifier que les élèves doivent impérativement être à l'heure à l'école.

Espaceparents.fr a rappelé à l'école qu'elle devait également respecter les horaires d'ouverture, notamment à 8h20 et à 13h20.

4°/ Aides mises en place pour les élèves en difficultés

L'aide mise en place le midi ne concerne que les élèves rencontrant des difficultés faibles, ponctuelles, sur certaines matières uniquement. Avec l'accord des parents.

Les cours ont lieu les lundi, mardi et jeudi midi en petits groupes de quelques élèves.

Pour les élèves rencontrant de plus grandes difficultés scolaires et comportementales, c'est le rased qui intervient, avec l'accord des parents.

Question d'espaceparents.fr : comment sont « pris en charge » les élèves au comportement violent (notamment dans la cour de récréation ?)

Réponse de la directrice : « Les élèves montrant des troubles du comportement sont pris en charge. On invite les parents à nous rencontrer. » Si les parents sont d'accord, s'en suit une évaluation par la psychologue scolaire, madame Bompeix. Si besoin, il peut y avoir une réunion avec l'équipe éducative (psychologue scolaire, médecin scolaire, directrice) et les parents. On y évoque les possibilités pour trouver des solutions, avec l'accord des parents.

5°/ Informatique

La salle est dotée de 17 ordinateurs et semble opérationnelle. Les codes d'accès aux ordinateurs ont été simplifiés pour une meilleure accessibilité pour les CP et CE1 notamment. Cependant un problème ETONNANT empêche l'utilisation de cette salle : il manque une quinzaine de chaises pour que les élèves puissent s'asseoir devant les PC. Elles auraient disparues !? Nadia Paulin (conseillère municipale) va se renseigner auprès de la mairie pour trouver une solution ... A suivre !...

Les maîtresses souhaitent acquérir un vidéoprojecteur pour faire leurs cours d'informatique sur grand écran, plutôt que de passer sur chaque PC pour expliquer aux élèves ce qu'ils doivent faire.

6°/ Grippe

La procédure est la suivante : Si la directrice constate plusieurs cas avérés de grippe dans l'école, elle remontera l'information au préfet qui prendra ou non la décision de fermer des classes ou l'école... Le jour du conseil, l'école ne semblait pas encore trop touchée par le virus...

La vaccination n'est pas obligatoire.

7°/ Bilan des coopératives

Un bilan des comptes USEP, ASCENN, OCCE et des gains réalisés grâce à la kermesse nous a été présenté :

Dépenses réalisées sur le compte de l'ASCENN :

- 486 euros pour le logiciel de la bibliothèque
- 399 pour l'ordinateur de la bibliothèque

- 1400 pour les licences de l'USEP qui permettent de participer aux rencontres sportives et de bénéficier de transport pour s'y rendre.
- 380 euros pour le photographe

Compte de l'OCCE : 8500 euros (dont 2132.73 euros de bénéfices de la kermesse) :
Avec cet argent, il est prévu d'acheter des ordinateurs pour compléter ceux financés par la mairie.

Ce sujet a été abordé assez rapidement en fin de conseil (après 3h00 de réunion) ; et nous n'avons pas « compris » tous les détails des comptes (notamment au sujet du photographe et du compte de l'OCCE). Cependant, nous souhaitons comprendre ces bilans et nous demanderons à ce que ce sujet soit **clairement traité** en début de séance lors du prochain conseil. Nous vous en tiendrons évidemment informés.

8°/ Manifestations et sorties

Concernant les sorties scolaires, la mairie propose de payer un transport en bus par classe et par an. Mais les tarifs élevés du prestataire choisi semblent rendre cette proposition difficile à réaliser...

Nous demanderons plus d'explications sur ce sujet lors de la commission mairie du 1^{er} décembre prochain, où nous vous représenterons.

Conclusion :

Ce premier conseil d'école nous a permis de montrer à l'équipe enseignante que nous sommes motivés et que nous souhaitons travailler avec elle pour améliorer le quotidien de nos enfants, le sien et le nôtre...

Nous espérons vous avoir représentés efficacement.

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'informations, ou pour nous communiquer vos questions que nous pourrions poser lors du prochain conseil d'école.